



## Dépassement par la droite en centre ville

Par **beyonder**, le **08/10/2011** à **11:05**

Bonjour,

Tout d'abord j'étais arrêté au feu il y avait deux voies. J'ai continué sur la voie de droite, et la voiture devant moi c'est mise sur la voie de gauche mais après l'intersection sur la voie de gauche il y a des flèches de rabattement. Je décide donc de ne pas laisser la voiture de gauche me doubler. Cette voiture, était en fait une voiture banalisée de la police. Ils m'ont demandé de me rabattre. Ils sont venus me voir et m'ont dit qu'il était interdit de doubler par la droite, je leur ai dit qu'ils n'étaient pas prioritaires car ils se trouvaient sur la ligne gauche où se trouvaient des flèches de rabattements. Ils n'ont rien voulu savoir et m'ont dit de les rejoindre au commissariat. Je suis parti me présenter au commissariat, ils n'étaient toujours pas là. Après plus d'une demi-heure n'ont pas souhaité me revoir et ont dit à l'hôtesse d'accueil de faire une copie de ma carte grise et de mon permis de conduire, et que je recevrai mon PV chez moi.

Après renseignement pris par l'auto école de ma ville, celle-ci m'a confirmé que j'étais dans mon droit.

Qu'est-ce que je peux faire pour annuler le PV, et plus porter plainte pour abus de pouvoir.  
Merci pour la réponse.